

les plus faibles caractères, lui fit abandonner ce projet; il se persuada qu'il serait toujours libre d'en venir à cette mesure extrême si l'horizon s'assombrissait, et qu'en attendant il ne devait pas légèrement risquer sa couronne.

L'Assemblée nationale, chargée de faire connaître les promesses du roi, avait envoyé une députation de quatre-vingts représentants à Paris. On remarquait parmi eux les ducs d'Aiguillon et de la Rochefoucauld-Liancourt; Matthieu de Montmorency, l'un des plus ardents révolutionnaires de l'époque; le fameux évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, le marquis de la Fayette et Bailly.

A leur entrée dans Paris, les commissaires furent environnés par une troupe de bourgeois et de soldats armés, qui leur servirent de cortège d'honneur et les conduisirent à l'hôtel de ville, où siégeait le comité permanent. Arrivés sur la place de Grève, leurs regards furent frappés par le spectacle magique d'une foule qui faisait retentir les airs d'applaudissements et de cris de joie. Dans la salle des séances, ils trouvèrent un public si nombreux, si transporté d'ivresse, qu'ils purent à peine obtenir un moment de silence. Enfin le marquis de la Fayette étant monté sur une tribune improvisée, prit la parole et annonça que le roi était venu au milieu de l'Assemblée nationale sans pompe, sans appareil; qu'il avait confirmé l'établissement de la milice nationale et promis de faire renaître l'abondance dans la capitale.

Toujours magnanime et crédule dans ses triomphes, le peuple pardonna, ajouta foi aux promesses du monarque, et répondit par des cris de vive le roi! vive la nation! vivent

les députés! Au milieu de ces transports, le marquis de la Fayette fut proclamé commandant de la milice parisienne, le vicomte de Noailles major général; Bailly fut également élu par acclamation maire de la capitale. La nomination de ces trois députés annonçait le triomphe complet du parti populaire. Dès ce moment, la royauté descendait au troisième degré des puissances de l'état, c'est-à-dire se trouvait réduite à avoir moins d'autorité que l'Assemblée nationale et que la Commune de Paris.

Louis XVI voulut tenter un nouvel effort pour ressaisir le sceptre qui lui échappait: il fit annoncer, le 16, qu'il se rendrait dans sa bonne ville de Paris. En effet, le lendemain, il quitta Versailles, à huit heures du matin, accompagné d'une députation, et escorté par la milice bourgeoise, qui formait deux haies à droite et à gauche de la route. Aux portes de la capitale, il fut reçu par le corps municipal et par Bailly, et conduit en triomphe à l'hôtel de ville, où il prit la cocarde nationale aux acclamations de tous les assistants. Puis, cette cérémonie terminée, il retourna dans la même journée à Versailles.

On put croire un instant que l'apparition de sa majesté avait suffi pour faire cesser les désordres; mais le calme ne dura que peu de jours, et la capitale devint encore le théâtre de scènes terribles. S'il faut en croire les historiens du temps, les nouveaux soulèvements furent en grande partie le résultat des machinations de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, qui depuis plusieurs années songeait à renverser la branche aînée des Bourbons et à s'asseoir sur le trône de France. Ce digne rejeton d'un valet d'écurie et d'une éhontée messaline

ne négligeait rien pour capter la faveur populaire : malgré son avarice sordide, il distribuait des monceaux d'or, il parcourait les rues à pied, vêtu comme le plus simple bourgeois, donnait des poignées de main, affectait de se faire nommer le prince citoyen, et prenait toutes les allures du patriote le plus exalté. Mais, dans l'ombre, il ourdissait une trame infernale, et méditait deux trahisons, l'une contre le roi, l'autre contre la nation. La dame de Genlis, une de ses anciennes maîtresses, qu'il avait investie de la charge de gouvernante de ses enfants, le secondait admirablement dans l'exécution de ses projets. Montjoie prétend qu'elle présidait le comité d'insurrection qui se tenait dans les appartements du Palais-Royal, et qu'elle soudoyait des orateurs chaque fois que d'Orléans jugeait utile à sa cause de porter le peuple à quelque extrémité.

Ces accusations ne sont pas les seules que l'histoire formule contre cette femme; il en est de plus graves; mais la prudence et une sage réserve nous obligent de les passer sous silence. Le même auteur, contemporain des faits qu'il raconte, attaque plus vigoureusement encore le duc d'Orléans; il rapporte une foule de meurtres et d'assassinats mystérieux exécutés par ce prince, pour se débarrasser d'ennemis trop clairvoyants ou de confidents indiscrets; il ajoute même qu'il était le fauteur des troubles qui ensanglantaient la France. Anquetil vient corroborer l'opinion de Montjoie dans le passage de son Histoire de France où il dit que Louis-Philippe a consacré la plus grande partie de ses biens, qui étaient immenses, et des subsides considérables qu'il recevait de l'Angleterre, pour entretenir des armées de brigands qui ra-

vageaient le royaume. Walkenaër affirme de son côté qu'au commencement de la révolution, le ministre Pitt obtint du parlement un subside de vingt-cinq millions de livres, dont il ne devait pas rendre compte, et qu'il prétend avoir été employés à soutenir la faction d'Orléans, parti étrange qui n'offrait aucune chance de liberté publique, qui ne promettait qu'un changement de dynastie au lieu d'un changement de gouvernement, et qui, en arrivant au pouvoir, laissait debout toutes les oppositions de l'hérédité reconnue, et assurait ainsi une longue suite de divisions, de discordes intérieures, sans autre but que le choix d'un maître infâme et l'asservissement de la France à l'Angleterre. L'abbé de Montgaillard, Laurentie et une foule d'autres écrivains s'accordent également à représenter Louis-Philippe comme l'agitateur de la France, comme l'instigateur le plus ardent des scènes tragiques du mouvement révolutionnaire.

Il paraît donc indubitable, d'après tous ces témoignages, que le prince s'efforçait de pousser la révolution dans tous les excès de l'anarchie, afin de rendre la liberté odieuse à la nation. Il demeure prouvé que ce misérable se fit le continuateur de la politique machiavélique de la cour, devint le chef des monopoleurs; que ses agents parcoururent la France, accaparèrent les grains, en firent des approvisionnements considérables, et à une époque déterminée les dirigèrent sur les ports de l'Océan, d'où ils furent embarqués pour les îles de Jersey et Guernesey, et déposés dans d'immenses magasins.

On ne tarda pas à s'apercevoir du manège des accapareurs, à cause de la recrudescence de la disette; mais personne ne

soupçonna le principal coupable; on rejeta sur la cour ces indignes manœuvres, et le peuple fit retomber toute sa colère sur les hommes notoirement désignés pour avoir spéculé sur la famine. Le ministre Foulon, et son gendre Berthier, intendant de Paris, furent les premiers qu'atteignit la justice populaire : l'un fut arrêté à Véry, près de Fontainebleau; l'autre à Compiègne, au moment où ils cherchaient à s'échapper de France. Foulon, ramené à Paris, comparut devant une commission extraordinaire réunie à l'hôtel de ville. Le général la Fayette essaya vainement de le sauver; au moment où il venait d'obtenir qu'on le conduirait à l'Abbaye, et qu'on retarderait la condamnation pour instruire l'affaire et découvrir ses complices, une bande, partie du Palais-Royal, fit irruption dans la salle, et l'un des hommes qui la composaient, se détachant du groupe, s'avança vers le bureau : « Vous moquez-vous ? s'écria-t-il en fixant la Fayette ; qu'est-il besoin de jugement pour pendre un scélérat jugé depuis trente ans ? » Puis, sur un signe énergique, quatre de ses compagnons se jetèrent sur Foulon, le traînèrent sur la place, et l'attachèrent à la fatale lanterne suspendue au coin de la rue de la Vannerie.

Ce drame était à peine terminé, qu'un autre commençait. Berthier franchissait la barrière et entra dans Paris, escorté par une population innombrable qui s'était recrutée sur la route. On jetait dans sa voiture des morceaux de pain noir et dur, en lui criant : « Tiens, malheureux, le voilà ce pain que tu nous faisais manger ! » On dressait devant lui des bannières chargées d'épithètes infamantes, ou sur lesquelles étaient tracées les phrases suivantes : « Il a volé la

» France. — Il a dévoré la substance du peuple. — Il a été
 » l'esclave des riches et le tyran des pauvres. — Il a bu le
 » sang de la veuve et de l'orphelin. — Il a trahi sa patrie. »
 A ces écriteaux menaçants vint s'en joindre un plus menaçant encore, la tête de Foulon, son beau-père, promenée sur une pique par la terrible bande du Palais-Royal. Il arriva au milieu de ce cortège à l'hôtel de ville, où immédiatement on lui fit subir un interrogatoire; puis l'ordre fut donné de le conduire à l'Abbaye. Mais dès qu'il eut descendu les degrés du perron, les mêmes hommes qui avaient pendu Foulon l'arrachèrent à son escorte et le traînèrent vers la rue de la Vannerie. Comme il leur résistait en désespéré, ils le tuèrent d'un coup de sabre.

Ces exécutions ne furent, au rapport de Montjoie et de Laurentie, que le prélude d'autres assassinats dirigés par une main mystérieuse, et qui venaient à point délivrer le duc d'Orléans de complices exigeants. Ils citent entre autres le meurtre d'un agent de change puissamment riche, nommé Pinet, qui eut un grand retentissement. D'après leur version, ce malheureux avait eu l'imprudence de confier au prince, contre un simple récépissé, son portefeuille, qui contenait pour quarante millions de valeurs, afin de le mettre à l'abri pendant les émeutes. Lorsque le danger fut passé, Pinet vint au Palais-Royal redemander le riche portefeuille. Le duc d'Orléans s'excusa de ne point le rendre sur ce qu'il l'avait mis en sûreté dans une de ses résidences. Il prit jour avec l'agent de change, et convint qu'il lui enverrait une de ses voitures pour le chercher.

Au jour fixé, Pinet sortit de Paris vers les cinq heures du

soir, muni de son récépissé, et monta dans une voiture qui l'attendait près du bois de Boulogne. Les chevaux l'entraînèrent vers la forêt du Vésinet; mais arrivé dans un lieu écarté, des hommes embusqués sautèrent aux brides, arrêtaient la voiture, en firent descendre l'agent de change, et commandèrent au postillon de repartir au galop.

« Un instant après, dit Montjoie, un coup de pistolet retentit dans la forêt, et Pinet tomba baigné dans son sang, » sa tête portant sur un tronçon d'arbre coupé à fleur de » terre. On le crut mort, on le fouilla, et l'on s'empara de » la reconnaissance, qui fut portée au duc d'Orléans. » Le lendemain, des cultivateurs se rendant au marché, trouvèrent l'infortuné respirant encore; ils le portèrent à une lieue de là dans une chaumière, et coururent chercher un médecin, qui lui prodigua les secours de l'art. Mais tous les soins furent inutiles; le blessé ne recouvra ses esprits que pendant quelques minutes, et ne put prononcer que ces paroles: « Le scélérat!... Mon portefeuille! mon portefeuille! » Puis il expira.

Comme plusieurs personnes avaient eu connaissance du dépôt, on s'empressa de réclamer le portefeuille au duc d'Orléans. Celui-ci nia effrontément qu'il eût jamais rien reçu, et renvoya les créanciers de Pinet. L'affaire avait été admirablement conduite; il ne restait aucune trace du vol ni de l'assassinat: cependant quarante millions avaient été dérobés, et quinze cents familles, qui avaient confié leurs fonds à l'agent de change, se trouvaient ruinées d'un seul coup.

« Beaucoup de gens, dit le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, dans ses mémoires, mirent ce crime sur

le compte du prince; mais on manquait de preuves pour l'attaquer juridiquement. Pendant deux années on tenta tous les moyens possibles de s'en procurer. Enfin, quelques-uns des principaux créanciers découvrirent un valet de chambre congédié, qui était au service de d'Orléans à l'époque de la mort de Pinet. Ils s'adressèrent à cet homme, et lui offrirent de grandes récompenses s'il voulait leur procurer les renseignements dont ils avaient besoin. Après bien des négociations, ils conclurent leur marché et en obtinrent des confidences. Mais pour qu'elles pussent leur être utiles, il fallait qu'il consentît à déposer en justice, et il y répugnait infiniment, certain, disait-il, que son ancien maître le ferait assassiner ou empoisonner. On espérait cependant l'y déterminer à force d'argent, lorsque cet homme disparut tout à coup, ne laissant aucune trace de sa fuite. Les créanciers présumèrent qu'il avait vendu son silence au duc, et qu'il était sorti du royaume. Je fus instruit de ces détails dans les premiers jours de mars 1792, par les créanciers eux-mêmes, qui me demandèrent si, en ma qualité de ministre, je ne pourrais pas leur procurer les moyens de rechercher ce domestique en Angleterre et de l'y faire arrêter. Mais je quittai le ministère peu de jours après, ce qui m'empêcha de donner suite à cette affaire. »

Pendant que la plupart des membres du comité autrichien désertaient la France à la suite des princes, Necker faisait son entrée dans la capitale au milieu d'une foule enthousiaste, accourue sur son passage pour le proclamer le libérateur de la patrie. Il a écrit lui-même que ce jour avait été le plus beau de sa vie. Hélas! ce beau jour ne devait pas

avoir de lendemain. L'infâme duc d'Orléans, n'ayant pu amener le ministre à son parti, fit répandre d'odieuses calomnies contre le Genevois, et intrigua si bien, qu'après son départ pour Versailles, l'enthousiasme tomba et fit place à la défiance.

Dans la soirée, on alla jusqu'à accuser Necker de s'être vendu à la cour, et d'avoir promis à la reine de faire rétrograder le char révolutionnaire. On lui imputa à crime d'avoir demandé la grâce du baron de Bezenval, arrêté pour crime de lèse-nation, et d'avoir fait décréter une amnistie pour les misérables qui avaient spolié le peuple. Comme les électeurs de Paris remettaient le jour même leurs pouvoirs municipaux à une assemblée de cent vingt membres, composée de deux députés envoyés par chacun des soixante districts, d'Orléans profita de la circonstance pour aigrir les esprits des nouveaux représentants, et parvint à leur faire révoquer l'édit d'amnistie.

Ainsi, grâce aux menées du prince, une journée suffit pour enlever à Necker sa popularité et le mettre au même rang dans l'opinion que les ministres Montmorin, Saint-Priest, la Luzerne, qui avaient été rappelés avec lui. Du reste, la cour avait composé son nouveau ministère d'hommes qui étaient en exécration au parti de la démocratie; Champion de Cicé et le Franc de Pompignan, l'un archevêque de Bordeaux et l'autre de Vienne, venaient d'être investis, le premier de la charge de garde des sceaux, le second de la feuille des bénéfices; M. de la Tour du Pin-Paulin avait été élevé au département de la guerre, et le maréchal de Beauvau introduit au conseil.

Du reste, le caractère de ces personnages, dont le mauvais vouloir pour tout ce qui était réformes ou améliorations se faisait sentir en toutes occasions, justifiait complètement la haine du peuple.

Des bruits sinistres commencèrent de nouveau à circuler sur les projets de la cour contre la liberté, et firent ouvrir les yeux sur de sourdes machinations. On se porta à l'arsenal de Chantilly, où l'on trouva un grand nombre d'armes, de munitions, et vingt-sept pièces de canon. A l'Île-Adam, château du prince de Condé, on saisit également dix-sept bouches à feu, de la poudre et des boulets, ce qui corrobora les preuves de l'existence d'un complot.

La terreur qui agitait la capitale ne tarda pas à gagner les provinces et à faire insurger les populations. A Rennes, à Saint-Malo, à Grenoble, à Lyon, à Bordeaux, à Dijon, à Strasbourg, à Verdun, à Rouen, au Havre et dans toutes les villes importantes, les citoyens s'organisèrent en milices nationales, et s'apprêtèrent à opposer une vigoureuse résistance aux tentatives d'invasion étrangère et de réaction royaliste; en moins de quinze jours, trois millions d'hommes se trouvèrent sous les armes. De sorte que cette fois encore les menées de la cour tournèrent contre ses partisans et n'aboutirent qu'à faire connaître au peuple la force dont il pouvait disposer pour secouer le joug des misérables prêtres et des nobles insolents qui le pressuraient depuis tant de siècles, qui le tenaient cadennassé à la glèbe, qui le surchargeaient de tailles, de corvées, de dîmes, d'impôts, de capitations, et qui, non contents de lui voler jusqu'à sa dernière obole, de lui arracher jusqu'à son dernier lambeau, lui pre-